



# GESP'infos

Lettre d'information de la mairie à l'attention des Torés

N° 47 - Septembre 2016

## Le mot du Maire

*C'est la rentrée ! C'est reparti pour une année scolaire que l'on espère couronnée de succès pour nos enfants... Un « petit » bémol ne manque cependant pas d'inquiéter quelque peu le maire que je suis : l'effectif scolaire s'élève à 53 enfants pour trois classes ! Certes le départ des CM2 vers le collège de Nouzonville n'est pas compensé, loin s'en faut, par l'arrivée des tout-petits à la maternelle. Mais cela n'explique que partiellement la chute régulière du nombre des enfants scolarisés à Gespunsart. Je m'interroge d'autant plus sur cette situation que la Commune, inquiète de cette dérive, n'a pas lésiné sur les moyens pour rendre l'école du village plus vivante et attractive depuis plusieurs années en créant une cantine et une garderie, en élargissant l'ouverture du centre de loisirs aux petites vacances, en renouvelant les outils informatiques, en acquérant un deuxième tableau numérique, en mettant en place un projet NAP pédagogique de qualité, non obligatoire et gratuit... Je souhaite que tous les parents d'élèves s'interrogent et soient conscients que nous nous trouvons désormais sur la pente qui, je le crains, nous mène tout droit vers la fermeture d'une classe et à moyen terme vers un regroupement scolaire qui obligera les petits torés à se déplacer pour aller à l'école.*

*Votre maire,  
Dominique Deruisseaux*

## CAMPAGNE REGLOSCOPE

Organisé par la Prévention routière, un contrôle gratuit du système d'éclairage et du réglage des feux des véhicules aura lieu le 21 septembre de 8 h 30 à 12 h avenue de la Gare à proximité de l'ancienne usine Jayot.

## PROCHAINS EVENEMENTS

- 25 septembre : Fête patronale organisée par Fêtes et Animations
- 9 octobre :
  - (halle des sports) : **Bourse Militaria** organisée par les Collectionneurs du Malbrough
  - (église) : **Concert d'automne** organisé par les Grands Jeux de Gespunsart
- 14 octobre (salle des fêtes) : **Loto** organisé par Retro Dance
- 16 octobre (salle des fêtes) : **Thé dansant** organisé par Retro Dance
- 22 octobre (salle des fêtes) : **Marche d'Octobre Rose** organisée par Fêtes et Animations avec la participation des Marcheurs de la Goutelle
- 30 octobre (salle polyvalente) : **Lecture de textes** de Bernard Marcotte organisée par la municipalité
- 31 octobre (salle des fêtes) : **Bal de Halloween** organisé par les Jeunes Torés
- 5 novembre (salle des fêtes) : **Loto** organisé par l'APEV
- 20 novembre (salle des fêtes) : **Thé dansant** organisé par Retro Dance
- 26 novembre (salle polyvalente) : **Concours de belote** organisé par Football Vétérans Loisir
- 2 et 3 décembre (salle des fêtes) : **Téléthon** organisé par Fêtes et Animations
- 17 décembre (salle polyvalente) : **Goûter de Noël** organisé par l'APEV
- 18 décembre (église) : **Concert de Noël** organisé par les Grands Jeux de Gespunsart
- 26 décembre (salle polyvalente) : **Concours de belote** organisé par l'Entente Bouliste

## FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Le jury régional des villes et villages fleuris récemment de passage à Gespunsart a eu l'occasion d'apprécier les efforts réalisés pour que notre village soit agréable à vivre. Les membres du jury ont adressé leurs vives félicitations à la municipalité, aux employés communaux et aux habitants. Une partie de ces derniers sera reçue à l'occasion de la remise des récompenses du concours des maisons fleuries. Peut-être une deuxième fleur en vue pour Gespunsart ?

## **SARTS - (RAPPEL)**

- Les sarts 2014 (parcelles 19 et 20) doivent être débardés pour le 30 septembre 2016.
- Les sarts 2015 (coupon I et II) doivent être débardés pour le 31 décembre 2016.
- Le débardage est interdit les jours de chasse.
- La parcelle 20 (sarts 2016) se situe dans le lot de chasse (n° 3) de M. Moutarde. Toute activité affouagère y est donc interdite les jours de chasse.

## **CALENDRIER DE CHASSE 2016**

### **- Lot n°1 PITREBOIS :**

- octobre : 3 et 21
- novembre : 9 et 18
- décembre : 9, 16 et 30
- janvier : 9, 20, 30 et 31

### **- Lot n° 2 BARANSART**

- octobre : 2, 9, 16 et 23
- novembre : 6, 13 et 20
- décembre : 4, 11, 17, 18 et 28
- janvier : 7, 8, 14, 15, 21, 22, 28 et 29

### **- Lot n° 3 MOUTARDE**

- octobre : 1, 16, 22 et 29
- novembre : 5, 13, 19 et 27
- décembre : 3, 10, 11 et 29
- janvier : 7, 14, 15, 21 et 29

### **- Lot n° 4 ACCA**

- octobre : 1, 15 et 29
- novembre : 12 et 26
- décembre : 10, 27 et 28
- janvier : 7, 21 et 28

*Vous voulez consulter le plan ? Rendez-vous sur le site [gespunsart.com](http://gespunsart.com) ( INFOS PRATIQUES / JOURS DE CHASSE ).. Vous n'avez pas internet ? Le plan se trouve dans les panneaux d'affichage à l'entrée de la mairie.*

## **REPRISE DES COURS D'INFORMATIQUE**

Vous souhaitez maîtriser l'outil informatique et accéder en toute liberté à internet ? La formatrice Orlane vous attend le mardi de 17 h 45 à 19 h 15 à l'école des garçons, rue de Pussemange. Cette formation pour tous niveaux est organisée par l'association Fêtes et Animations et la commune de Gespunsart. Informations et inscriptions sur place.

## **NAP**

Les Nouvelles Activités Péri-éducatives ont repris dès le 1er septembre et restent facultatives et, de plus, gratuites selon le vœu du conseil municipal. Afin de les rendre plus attrayantes, il a été fait appel à un intervenant extérieur M. Filippo Minimi, habitué des ateliers pédagogiques et spécialiste de l'expression corporelle chez les enfants. Bien entendu, toutes les activités proposées par les animateurs le sont en lien avec le Réseau d'Education Prioritaire et le fil conducteur est basé sur la culture et le sport.

## **MARCHE D'OCTOBRE ROSE**

Sous l'égide du Collectif Octobre Rose pour le dépistage du cancer du sein, l'Association Fêtes et Animations et l'Entente Cyclos et Marcheurs de la Goutelle organisent le 22 octobre une marche qui pourra être, au choix, libre ou nordique. Trois parcours seront proposés : 5, 10 ou 20 km. La participation est de 2 €, buvette et petite restauration assurées. Les fonds récoltés seront intégralement reversés à Octobre Rose. Venez nombreux !

## **CENTRE DE LOISIRS**

Le centre est réservé aux enfants de 4 à 12 ans.

Il sera ouvert :

- du 24 au 28 octobre (vacances de la Toussaint),
- du 13 au 18 février (vacances d'hiver),
- du 10 au 14 avril (vacances de printemps).

Les dossiers d'inscription pour la 1ère période sont à retirer en mairie à partir du 19 septembre.

Les inscriptions se feront auprès de Madame Herbreteau, secrétaire de mairie, du 26 septembre au 7 octobre les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10 h à 11 h 30 et de 15 h 30 à 17 h.

## **LES CONSEILS-HABITAT**

Vous voulez restaurer votre maison, l'isoler efficacement ou savoir quels végétaux utiliser pour l'intégrer dans le paysage ? Le Parc Naturel Régional des Ardennes vous propose des aides techniques gratuites. Il suffit de prendre rendez-vous avec l'architecte-conseil ou le conseiller-énergie du PNR en téléphonant au 03 24 42 90 57.

## **SACS ROUGES**

Est-il besoin de préciser que les sacs rouges des toutounets doivent servir exclusivement à ramasser les déjections canines et non des mûrons ou autres noisettes comme cela a été constaté récemment... Ils contiennent des substances qui accélèrent leur biodégradation. Ce n'est donc pas du plastique alimentaire !